



**Compte rendu de la rencontre du comité de parents
tenue en visioconférence entre la Salle des Hauts-Bois du Pontiac
et celle du centre administratif, local 235,
le lundi 2 février 2015, à 19 h**

Étaient présentes : Mmes Joëlle Laroche
Lucie Lanteigne
Marylène Lacroix
Solange Oliviera
Anne Mageau

Était absente : Mme Marthe Drolet

Étaient également présents : M. Harold Sylvain, directeur général
M. Stéphane Rondeau, directeur du service des
ressources éducatives, de la sanction et de
l'organisation scolaire
Mme Monia Lirette, agente d'administration à la
direction générale et aux communications

1- Présences et tour de table

Madame Laroche souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2- Adoption de l'ordre du jour

Résolution

«Sur proposition de madame Lucie Lanteigne, appuyée de madame Marylène Lacroix, l'ordre du jour est adopté, avec un ajout au point des questions diverses – 12 a) Consultation de la politique « Passage des élèves » - et des changements à l'ordre de présentation, les points 7, 8 et 12 a) étant traités immédiatement après le point 3.

Adopté

3- Adoption du compte rendu de la réunion du 8 décembre 2014

Résolution

«Sur proposition de madame Marylène Lacroix, appuyée de madame Lucie Lanteigne, le compte rendu est adopté.»

Adopté

4- Suivi au compte rendu de la réunion du 8 décembre 2014

Point 9 conflits d'horaire le 26 mars, il aurait dû être écrit le 16 mars.

Après discussion, il a été convenu que la rencontre du 16 mars 2015 soit reportée au 17 mars 2015, en visioconférence. Madame Monia Lirette s'occupe de la réservation des salles et des techniciens informatiques.

5- Paroles aux représentants

- **Cité étudiante (Mme Lanteigne)**

Pas de conseil d'établissement depuis le 8 décembre 2014.

- **ESSC (Mme Mageau)**

Le dernier conseil d'établissement a eu lieu le 19 janvier 2015. Lors de cette rencontre les sujets suivants ont été abordés : code vestimentaire, bal des finissants, la grille-matière, les règles de régie interne, approbation du plan de lutte à l'intimidation et à la violence et du protocole d'entente avec la municipalité pour des sommes d'argent.

- **Cœur-de-la-Gatineau (Mme Oliveira)**

Le dernier conseil d'établissement a eu lieu le 13 janvier 2015. Lors de cette rencontre les sujets suivants ont été abordés : la réussite du déjeuner de Noël, le Gouvernement scolaire se rendra à Québec en mai prochain, une danse pour les finissants 13 février 2015, les inscriptions au Grand Défi Pierre Lavoie, l'équipe de soccer qui a organisé un souper spaghetti lors du carnaval de Gracefield et la présentation de madame Fanny Lacroix à la suite de sa rencontre sur le projet éducatif d'un conseil d'établissement.

- **Pontiac Primaire (Mme Joëlle Laroche)**

Pas de conseil d'établissement depuis le 8 décembre 2014.

- **Le Rucher (Mme Lacroix)**

Pas de conseil d'établissement.

- **Comité EHDA (Mme Drolet)**

Madame Drolet est absente.

6- Lettre au ministre – Comité de parents de la CSPO

Madame Laroche présente la lettre reçue du comité de parents de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais. Elle désire connaître l'opinion des membres du comité de parents concernant l'envoi de cette lettre, est-ce qu'on se prononce en appui?

Monsieur Sylvain intervient en précisant que cette lettre est en lien avec la lettre du 23 janvier 2015 signée par trois des quatre présidents des commissions scolaires de l'Outaouais et celle de monsieur Jocelyn Blondin, ancien président de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais.

Résolution

«Sur proposition de madame Marylène Lacroix, appuyée de madame Lucie Lanteigne, une lettre d'appui, dans le même sens que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais sera écrite.»

Adopté

7- Vallée Jeunesse

Monsieur Rondeau explique que Vallée Jeunesse dessert les écoles de la Vallée-de-la-Gatineau. Il n'y a pas d'enseignant parce que le but est d'aider les élèves qui ont des besoins au niveau comportemental. Le suivi académique est fait par les enseignants titulaires des élèves qui fréquentent Vallée Jeunesse.

Madame Lanteigne mentionne qu'au niveau du primaire les enseignants fournissent le travail. Cependant, au niveau du secondaire, il semblerait que les enseignants n'en fournissent pas. Elle précise qu'il faut s'assurer que les élèves soient préparés pour les évaluations. Monsieur Rondeau vérifiera auprès des directions d'établissement concernant le travail à fournir aux

élèves qui fréquentent Vallée Jeunesse.

Si les élèves ne sont pas évalués, la mention NE (non évalué) sera inscrite au bulletin.

8- Calendrier scolaire 2015-2016

Monsieur Rondeau présente le calendrier scolaire 2015-2016, adopté par le conseil des commissaires du 28 janvier. Il profite de l'occasion pour expliquer le terme « fermeture ».

9- Information du directeur général

Monsieur Sylvain explique qu'un projet a été présenté au ministre pour conserver la formation en armurerie. La commission scolaire attend une réponse.

L'échéancier pour le découpage des commissions scolaires de l'Outaouais est prévu pour le 10 février prochain. En ce qui concerne les fusions, deux étapes sont à venir :

1. Le résultat du découpage des commissions scolaires;
2. À la fin février ou au début mars, certaines lois qui seront modifiées : gouvernance, décentralisation des responsabilités du transport scolaire et des bâtisses et décentralisation des services éducatifs dans les écoles.

Mme Lanteigne demande s'il peut y avoir des conséquences pour les conseils d'établissement et les comités de parents. Monsieur Sylvain mentionne que ce n'est pas impossible, mais rien n'est connu pour l'instant.

10- Rapports

- a) Dépôt du compte rendu du comité consultatif EHDA

Le compte rendu du 18 novembre 2014 est déposé.

- b) Rapport du représentant au transport

Il n'y a pas eu de rencontre du comité consultatif sur le transport.

- c) Rapport des commissaires parents

Madame Laroche fait un retour sur la rencontre des commissaires du

28 janvier 2015 : des enseignants sont venus présenter une pétition, des projets d'optimisation sont déposés, les taux de réussite, sondage dans le Pontiac, Fête-O-Bois, la vente ou la location d'un bâtiment dans le Pontiac, une entente avec la municipalité de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau.

d) **Rapport du conseil général (délégué)**

Lors de la dernière rencontre, il n'y avait pas de délégué. Il serait important de communiquer avec madame Fanny Lacroix afin de connaître son intérêt pour la prochaine rencontre. Si une autre personne veut être présente aux rencontres, elle doit le signifier à madame Monia Lirette.

11- Correspondance et communication

Pas de point.

12- Questions diverses

a) **Passage des élèves**

Monsieur Rondeau explique la politique établie par la commission scolaire. Une proposition d'une modification sera soumise au conseil des commissaires : réussir mathématiques, français et anglais et en plus 24 unités supplémentaires du premier cycle de secondaire (pages 6 et 7 de la politique).

Monsieur Sylvain explique que cette règle existe depuis longtemps ailleurs.

Le comité est favorable à la modification.

b) **Procès-verbaux**

Madame Mageau demande s'il est possible de mettre les comptes rendus du comité de parents sur le site Internet de la commission scolaire. Madame Lirette fera le suivi.

c) **Vice-présidence au conseil d'établissement**

Madame Lanteigne demande s'il est nécessaire ou pas d'avoir une vice-présidence dans le conseil d'établissement. Monsieur Sylvain mentionne que normalement, il est préférable d'en avoir une. Une vérification sera faite auprès de chaque conseil d'établissement s'il y a ou pas de vice-présidence.

13- Date de la prochaine rencontre

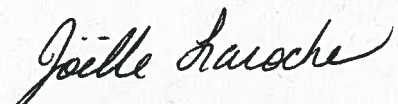
La prochaine rencontre aura lieu le 17 mars 2015, à 19 h, en visioconférence entre Mansfield et Maniwaki.

14- Levée de la réunion

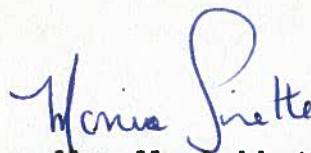
Résolution

«Sur proposition de Mme Lucie Lanteigne, appuyée de Mme Marylène Lacroix, il est proposé de lever la réunion.»

Adopté



Mme Joëlle Laroche
Présidente du comité de parents



Mme Monia Lirette
Secrétaire du comité de parents